



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

**Sous-directeur général
Sciences sociales et humaines**

3 février 2010

**REPENSER HAÏTI,
REDEFINIR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL
ET REFONDER L'ETAT**

**Note de consultation
sur une contribution de l'UNESCO**

1. Dans un livre publié en 2009 avec le concours de l'UNESCO intitulé « La Genèse de l'Etat haïtien (1804-1859) des intellectuels haïtiens proéminents en appellent à la « refondation de l'Etat haïtien ». Cet Etat fondé en 1804 trouve ses fondements dans les « refus » portés par la révolution de Toussaint Louverture : refus de l'esclavage, refus de la domination coloniale, refus de la hiérarchisation raciale et refus du système de plantations. Ainsi l'onde de choc créée par la Révolution haïtienne a accéléré l'abolition de l'esclavage dans les autres colonies françaises des Antilles et la fin de la traite. Par ailleurs les révolutionnaires haïtiens ont apporté leur soutien aux mouvements d'indépendance latino-américains au Venezuela, au Mexique ou en Colombie.

Mais deux cents ans après il est clair que les fondements de la première République noire doivent être profondément revisités afin de dégager un consensus construit autour d'un Etat de droit, d'une démocratie participative, d'un développement durable et d'un nouveau contrat social. Ce consensus doit s'obtenir avec le plein soutien de la communauté internationale.

2. Lors du colloque organisé par l'UNESCO en août 2009 sur « La Révolution haïtienne et l'Universalité des Droits de l'Homme », la refondation de l'Etat a été également posée comme une nécessité mais qui ne saurait s'effectuer d'en haut comme lors de la Révolution. « La société tend de plus en plus à s'ériger en puissance instituant l'Etat, lequel désormais puisera le fondement de sa légitimité dans sa capacité de fonctionner au service du corps social et de la construction véritable de la nation ». Mais comment procéder pour qu'Haïti redevienne (ou devienne) cette « terre mère idéologique de la Caraïbe, le lieu où la lutte pour la liberté a produit une conscience collective, une nouvelle façon de penser la question raciale et de concevoir l'identité nationale » ?

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui s'est transformé en catastrophe humanitaire et sociale et qui débouchera inévitablement sur une crise politique – à moins d'un sursaut national – fournit une opportunité historique unique pour « repenser Haïti, redéfinir un nouveau contrat social et refonder l'Etat ». Un moment unique qui requiert une réponse audacieuse, structurée et ambitieuse. Il ne s'agit pas tant de reconstruire que d'inventer. Le processus lent de dépérissement de l'Etat a reçu un formidable coup d'accélérateur dont Haïti peut se relever avec le soutien de la communauté internationale et grâce à la « résilience de la société haïtienne ».

3. Il est donc proposé que l'UNESCO prenne une initiative historique résolue – à l'image d'Abu Simbel – et engage les intellectuels et dirigeants politiques, la société civile dans un dialogue franc sur l'Etat qui doit émerger des décombres du 12 janvier.
4. Au cours de la semaine écoulée j'ai engagé des consultations en Jamaïque, en République dominicaine et à Paris avec des intellectuels, membres de la société civile et dirigeants politiques autour de l'idée. J'en tire les conclusions et propositions suivantes :
 - Dans la région et vis-à-vis d'Haïti il y aura désormais un « avant » et un « après » 12 janvier. L'isolement d'Haïti n'est plus de mise et les voisins s'inscrivent en première ligne dans cette civilité démocratique internationale vis-à-vis de l'île. Le Premier Ministre de Jamaïque, le Président de la République dominicaine (que j'ai rencontrés) ont tous les 2 visité l'île et soutiennent à fond « l'idée » mais souhaitent que cela débouche sur des propositions concrètes. Ils veulent éviter d'être marginalisés dans la réponse internationale et le projet leur permettrait de déployer une forte solidarité de la région. Je pense que l'UNESCO a ici une carte à jouer en renforçant le rôle de la République dominicaine, du CARICOM et de l'Association des Etats de la Caraïbe. Car c'est sur ce premier cercle qu'Haïti doit miser sur le long terme pour sa reconstruction politique dans le futur. La question des relations entre Haïti et la République dominicaine devrait également être en bonne place dans cette initiative.
 - Une réflexion approfondie sur la refondation de l'Etat doit se faire sous le leadership du Gouvernement haïtien, de la société civile et des intellectuels du pays. Il est impératif que les Haïtiens retrouvent un peu d'autonomie et s'installent dans le « driving seat » avec les partenaires de leur choix. Il faut éviter qu'ils se sentent contraints et forcés surtout dans ces moments tragiques. Raison pour laquelle je propose un « **planning workshop** » à **Saint Domingue** – que le Président Fernandez se dit prêt à accueillir – en marge de la Conférence internationale sur la reconstruction d'Haïti en avril 2010.

Cette réunion de planification permettrait aux protagonistes (intellectuels, société civile, leaders politiques, diaspora) de peaufiner un projet d'une série de conférences, de planifier un plan d'action, de décider d'un échéancier et d'une cadence réalistes et pertinents, de réfléchir sur les partenariats et les engagements autour des conclusions des réflexions.

- Après la réunion de planification, les séminaires pourraient se décliner sous la forme de **conférences thématiques tournantes** permettant d'engager les pays voisins (politiques et intellectuels) dans un dialogue accompagnant les efforts nationaux des pays voisins à destination d'Haïti. Ces rencontres devraient être des sessions de réflexion à visée pratique et concrète autour du thème central « repenser Haïti, redéfinir un nouveau contrat social et refonder l'Etat ». Cette réunion devrait aussi se pencher sur la méthodologie liée à la construction d'un consensus, au rôle des Nations Unies, à la place des donateurs...
- Différents sous-thèmes pourront être abordés dans le cadre de la problématique générale de la refondation de l'Etat, à condition que l'Etat (les dirigeants politiques) et la communauté internationale s'engagent autour des conclusions du dialogue, conçues comme une feuille de route concertée. Les thèmes seront identifiés à l'issue de la réunion de planification (Saint Domingue – avril 2010) et pourraient inclure par exemple les thèmes suivants :
 - Prise en compte de l'héritage historique d'Haïti : comment traduire en politiques publiques concertées la geste révolutionnaire du 19^{ème} siècle ? Comment faire de l'élan national d'alors une force convergente aujourd'hui ? Comment rassembler les Haïtiens autour d'une entité politique forte et signifiante ?
 - L'Etat comme *idée* en Haïti : philosophie de la création d'une structure étatique. Quels modèles ? Quelle idéologie ?
 - Quel constitutionnalisme et quel « contractualisme » en Haïti ?
 - L'Etat, *acteur* : respect du droit ; formulation de politiques à long terme ; légitimation des principes électoraux et de représentativité ; lutte contre la corruption du système judiciaire ; lutte contre les abus de pouvoir...
 - L'Etat, « glaive » de la justice : équilibre et séparation des pouvoirs ; respect des textes législatifs...
 - Etat et citoyenneté
 - Souveraineté du peuple haïtien : quels supports pour l'affirmer ? La question du registre civil (inexistant pour le moment)

- Etat et responsabilité/« redevabilité » devant le peuple : contrôle juridictionnel de l'action étatique ; sécurité de la population assurée par l'Etat ; éthique du service public...
- Etat et société civile : association des autorités traditionnelles et religieuses aux affaires publiques ; appui à l'émergence de mouvements citoyens ; renforcement de la participation citoyenne ; éducation aux droits de la personne ; accès de tous aux services de base garanti par l'Etat...
- Identité(s) haïtienne(s) – rôle et regards de la diaspora
- Rôle social et économique de l'Etat : définition du partenariat avec les bailleurs de fonds ; soutien à la paysannerie et aux agricultures...
- Institutions publiques/acteurs privés : quel rôle dans la définition de la société haïtienne comme corps social ?
- La langue dans la définition et dans l'affirmation de l'Etat et du peuple haïtien
- La question religieuse

Il s'agira par ailleurs de bâtir un large consensus international permettant aux Haïtiens de prendre eux-mêmes un tournant historique en concertation constante avec leurs voisins immédiats afin que l'Etat puisse retrouver sa mission première de « garantir souverainement la sécurité des vies et des biens sur l'ensemble du territoire ».

- Ainsi des ateliers pourront se tenir au plus haut niveau incluant les Haïtiens (outre Saint Domingue) en Jamaïque, au Brésil, Uruguay, Argentine, Mexique, Cuba, Antilles françaises, etc., affirmant ainsi l'ancrage premier d'Haïti en Amérique latine et dans les Caraïbes et en partenariat avec des organisations comme la FLACSO, CLACSO, CARICOM, des Universités, etc. Ces conférences tournantes auraient entre autres comme objectif de permettre à l'Etat haïtien d'avoir des alternatives/options quand les conditionnalités seront posées par l'extérieur. L'une des missions cruciales de ces propositions étant de permettre à Haïti d'exercer sa pleine autonomie et sa souveraineté.
- Au-delà du régional, la Directrice générale de l'UNESCO pourrait tenir régulièrement des points de presse à Paris avec les médias (et des délégations nationales) sur les conclusions provisoires de ces assises. A ces occasions, les autres agences du système des Nations Unies pourraient être conviées ainsi que les coordinateurs haïtiens en charge du projet. De même, les bureaux UNESCO du *Field* devraient pouvoir être en mesure d'organiser des rencontres sur une base régulière (presse/intellectuels/politiques/Nations Unies) autour des conclusions des séminaires afin d'informer et de maintenir

l'engagement constructif autour d'Haïti dans le monde entier. New York (UN – USA) va se positionner comme le *hub* de la reconstruction matérielle d'Haïti. Nous pouvons faire en sorte que l'UNESCO à Paris se positionne comme le *hub* de la « solidarité intellectuelle et morale » de l'humanité vis-à-vis d'Haïti. C'est l'apport des Haïtiens, dans le domaine le plus large des Sciences sociales et humaines, qui doit être recherché.

Le poète haïtien René Depestre parle à juste titre de « tendresse du monde » à l'égard d'Haïti. Or, c'est vers une concrétisation durable de cette « tendresse mondiale » que nous devons tendre.

5. Les préparatifs de la première réunion de planification à Saint Domingue pourraient rapidement démarrer. Cette réunion serait ouverte par la Directrice générale de l'UNESCO, avec les autorités d'Haïti et celles de la République dominicaine.

Le calendrier provisoire pour la proposition serait le suivant :

- 1 conférence de planification à Saint-Domingue en avril 2010 (la plus ouverte possible et tenue sur 2 jours) avec la mission de compiler les éléments de propositions reçus et de développer un argumentaire et un plan d'action pour les conférences thématiques tournantes à venir
- 5-6 conférences/ateliers thématiques organisés entre mai et septembre 2010
- Une réunion de synthèse en Haïti en octobre 2010

A raison de 100,000.00 USD environ par conférence, le total de la proposition s'élèverait donc aux alentours de 800,000.00 USD, y compris les coûts liés à l'emploi de 2 consultants avec une assistante.



Pierre Sané